

DERMATITE DU BAIGNEUR

Sur le site de la baignade de DIENVILLE et sur le Barrage Réservoir Seine (en dehors des zones de baignade) un parasite peut être à l'origine de démangeaisons auprès des baigneurs. Premier réflexe, on se gratte mais cela n'arrange rien, bien au contraire car on risque des complications secondaires (risque d'infection causé par le grattage).

L'agent en cause appartient au genre zoologique trichobilharzia, apparenté aux vers plats, dont l'hôte définitif est le canard.

Les œufs de ce parasite sont libérés dans l'eau par les fientes d'oiseaux et infestent les mollusques aquatiques du genre Lymnée stagnalis présents dans l'eau.

Ces mollusques servent d'hôte intermédiaire et permettent l'évolution du parasite en larves infestantes appelées furcocercaires.

Lorsque les eaux sont chaudes, les baigneurs sont nombreux à s'y tremper mais c'est aussi le moment que choisissent les cercaires pour partir à la recherche de leur hôte définitif. Il leur arrive de se tromper et de prendre la peau de l'homme (adulte ou enfant) pour un canard.

Ces cercaires provoquent des réactions allergiques en pénétrant l'épiderme du baigneur, où ils meurent rapidement. Leur décomposition provoque une infection localisée pouvant durer quelques jours et qui est très gênante. L'expérience montre qu'il n'y a pas d'effet d'immunisation.

Cette affection demeure sans gravité : les symptômes qui se manifestent aussitôt après la baignade par des démangeaisons aux points de pénétration des cercaires, s'atténuent et disparaissent en quelques jours.

Un réseau de surveillance des cas de dermatites est mis en place chaque année et s'appuie sur les maîtres nageurs surveillants des baignades, les pharmaciens implantés dans le secteur des lacs de la Forêt d'Orient, et les médecins du département.

